

sur la tête de façon à ce que l'une des extrémités pende longuement au milieu du dos, tandis que deux autres retombent le long des oreilles sur les épaules. L'extrémité antérieure est repliée par dessous le fichu, de sorte que cette coiffure protège la tête, la nuque et une partie du front. Elle est retenue sur la tête *à gal*, corde en laine ou en poils de chèvre de l'épaisseur du doigt. Cette corde fait deux fois le tour de la tête qu'elle serre légèrement au-dessus des oreilles. A ces deux bouts, la corde est reliée par des cordelettes, enlacées formant un nœud coulant, pour permettre de la serrer ou de la desserrer à volonté. A ces cordelettes, une amulette de forme triangulaire est parfois attachée. Quand ces extrémités flottantes du fichu gênent le berger, il les relève et les fixe en les insérant sous l'*à gal*.

A la place de l'*à gal*, les pâtres du nord (Galilée, Samarie, désert de Benjamin) portent le *merir*.

C'est une corde toute ronde et dure, ayant deux centimètres de diamètre. Elle est formée d'une tresse de fibres grossières autour de laquelle s'enroulent de fines cordelettes en poils de chèvre. Le *merir* fait également un double tour par dessus la tête. On croirait voir un gros boudin très noir. Manquant de souplesse, il tient moins sur la tête que l'*à gal* ; délié, il est utilisé dans les rixes : on le manie comme une corde pour frapper un adversaire.

Le berger est chaussé de souliers indigènes sans talons, à semelles en peau de chameau ou de buffle, ou bien de très légères sandales. Quand le terrain à parcourir n'est pas trop pierreux, il marche pieds nus.